

DECISION
PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES
DE LA COMMISSION DES USAGERS (CDU)

- Vu l'article L.1112-3 du code de la santé publique modifié par la Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 – art. 183 ;
- Vu les articles R.1112-79 et suivants du code de la santé publique ;
- Vu le décret n°2016-726 du 1er juin 2016 ;

La Commission des usagers (CDU) est instituée à l'Hôtel-Dieu en remplacement de la Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la prise en charge (CRUQPC) créée le 6 mars 2008.

La Commission des usagers est composée des membres suivants qui sont désignés pour une période de trois ans renouvelables à compter de la présente décision.

COLLEGES	MEMBRES
Présidente et Représentante des usagers	Mme Florence TANGUY (France Alzheimer 29)
Vice-président	M. Mathias MAURICE
Médiateur médecin	Dr DIEBOLD Hervé
Médiateur non médecin	Mme Dominique RAMIREZ
Représentant du personnel IDE ou ASD	Mme Isabelle PICHAVANT
Représentant des usagers	Mme Marguerite LE LAY (UDAF)
Représentant des usagers	M. Jean GUITOT (UFC Que Choisir)
Représentant des usagers	M. Patrick SPILLMANN (France AVC 29)

Fait à Pont l'Abbé, le 25 novembre 2016

Le Directeur,
Mathias MAURICE

